

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 mars 2015
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-neuvième session
Point 107 de l'ordre du jour
**Mesures visant à éliminer le terrorisme
international**

Conseil de sécurité
Soixante-dixième année

**Lettres identiques datées du 26 février 2015,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Dans le cadre de la campagne terroriste menée de manière systématique et sans répit par des groupes terroristes armés tels que l'organisation « Daech », « le Front An-Nusrah », « l'Armée libre » et « l'Armée de l'islam » contre les civils innocents en République arabe syrienne, des groupes terroristes armés affiliés à l'organisation « Daech » ont attaqué des dizaines de villes, dont Tall Harmaz, Tall Shamiram, Tall Rumman, Tall Nusra, Aghaybish, Tuma Yalda, Haooz, Tall Kawran et Tall Tamar dans les campagnes du gouvernorat de Hasakah, tuant de nombreux civils innocents. Ils ont également enlevé 200 civils, parmi lesquels un certain nombre de femmes et d'enfants, déplacé plus de 690 familles, attaqué des lieux de culte et incendié l'église historique de Tall Harmaz, l'une des plus vieilles églises de Syrie et du monde.

Ces crimes commis contre des Syriens civils ne constituent qu'un épisode de plus dans le cycle atroce et continu des crimes que le peuple syrien tout entier endure, sans exception. Ils constituent en outre une tentative de semer la discorde, la haine et l'hostilité dans la société syrienne, qui est de tout temps connue pour ses traditions profondément ancrées d'harmonie, d'amour, de fraternité et de tolérance, traditions qui ont fortement uni ses différentes composantes. C'est à partir de la Syrie et de son peuple uni que l'alphabet s'est répandu dans le monde entier. Les religions aussi sont parties de Syrie pour s'étendre aux quatre coins de la planète, portant haut la parole du Christ et son message d'amour et la parole de Mohamed (que la paix soit sur lui), sceau des prophètes, et son message de miséricorde. Le christianisme et l'islam se sont répandus à partir de la Syrie, proclamant la paix, la miséricorde et l'amour au monde entier.

Les crimes susmentionnés se situent dans le droit fil des atrocités commises par les groupes terroristes armés, qui ont démoli des sites religieux, des lieux de



culte et les tombeaux de personnages sacrés, de compagnons du prophète Mohammed et de saints, ainsi que des sites historiques et culturels partout en Syrie, dans le but d'occasionner le plus possible de dégâts au patrimoine humain et à la civilisation de la Syrie et à son peuple, son histoire et son identité culturelle.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne soulignait que de tels actes terroristes n'auraient jamais pu se produire sans le soutien direct que ces organisations terroristes, adeptes d'une idéologie de l'extrémisme et de l'exclusion, continuent de recevoir d'États qui sont connus de tous. La Syrie estime qu'il incombe désormais à la communauté internationale et aux États qui s'opposent au terrorisme, à l'extrémisme et au fanatisme d'obliger les États qui soutiennent cette campagne de terrorisme aveugle menée contre la Syrie et son peuple depuis quatre ans à mettre fin à leur soutien, qu'il soit sous forme de financement, d'armes, de matériel, de formation ou d'information. Ils doivent aussi faire pression sur le groupe d'États en question, qui sont connus de tous et ont fait l'objet de précédentes lettres de notre part, afin qu'ils stoppent l'afflux de terroristes étrangers en Syrie. La communauté internationale est aujourd'hui tenue d'affirmer son engagement à lutter contre le terrorisme et les groupes terroristes extrémistes, en pleine coordination et coopération à cet égard avec le Gouvernement de la République arabe syrienne, qui fait rempart à l'extension du terrorisme international, en appliquant de bonne foi les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015), qui ne doivent pas demeurer lettre morte.

À ce sujet, le Gouvernement de la République arabe syrienne s'affirme pleinement disposé à coopérer, sur le plan bilatéral ou international, avec les acteurs sincères et honnêtes afin de faire face au terrorisme et de l'éradiquer, évitant ainsi à l'humanité les maux du terrorisme aveugle et les horreurs de l'extrémisme, qui menacent de balayer les valeurs humaines et la civilisation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 107 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**